

**AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À tous les membres du Conseil municipal,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du Conseil de la MRC des Chenaux est convoquée par Monsieur Patrick Baril, secrétaire-trésorier, pour être tenue par vidéoconférence, le mercredi 13 janvier 2021 à 18h et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Conformité du règlement numéro 2020-11-05 de Saint-Prosper-de-Champlain;
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

Donnée à Saint-Luc-de-Vincennes, ce 4 janvier 2021



Patrick Baril
Directeur général et secrétaire-trésorier

Signification de l'avis de convocation

Je soussigné, Patrick Baril, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC des Chenaux, certifie par la présente que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 13 janvier 2021 a été signifié à chacun des membres du Conseil municipal le 4 janvier 2021 et ce conformément au Code municipal.

Je donne ce certificat, le 4 janvier 2021



Patrick Baril
Directeur général et secrétaire-trésorier